

République Tunisienne

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université de Sfax

Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax



RECHERCHES UNIVERSITAIRES

ACADEMIC RESEARCH

Revue de littérature et sciences humaines

N° 16 - 17
ISSN: 2811-6585
Septembre 2023



RECHERCHES UNIVERSITAIRES
ACADEMIC RESEARCH

République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Sfax
Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax

RECHERCHES UNIVERSITAIRES

ACADEMIC RESEARCH

Revue de littérature et sciences humaines

N° 16-17
Septembre 2023

Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax

Route de l'aéroport – km 4.5 – BP 1168-Sfax 3000

Tél. : (216) 74 670 557 / (216) 74 670 558

Fax : (216) 74 670 540

www.flshs.rnu.tn

Imprimerie CONTACT

Tél : 23 975 940 – 98 225 333

imp.contact2017@gmail.com

ISSN : 2811-6585

**Projet migratoire et mobilité des élites scolaires
Tunisiennes
Etude de l'expérience étudiante des ressortissants
de l'IPEST¹ Tunis**

Pr. Chokri Memni*

Résumé

La présente recherche se situe au croisement de deux domaines sociologiques rarement associés dans les études sociologiques françaises, à savoir la sociologie de l'éducation et celle de l'émigration. Le rapprochement entre ces deux branches sociologiques se justifie, de notre point de vue, par la mobilité des acteurs concernés vers les pôles d'excellence mondialement reconnus pour leur compétence en matière de savoir et de savoir-faire technologiques. Le but de ce travail est d'aider à comprendre les projets et stratégies des étudiants qui s'engagent dans la quête de l'excellence et de l'émigration. Une telle étude peut concerner tous ceux qui sont intéressés aux dynamiques migratoires des nouvelles générations et à la mobilité de la jeunesse étudiante, telles qu'elles se manifestent dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la mondialisation. Dans les perspectives ouvertes par les nouvelles recherches menées sur la mobilité des compétences et des potentialités humaines, l'expérience particulière des étudiants des classes préparatoires de l'IPEST nous paraît à même de constituer un prototype fécond. Par ailleurs, il nous semble que cette recherche est susceptible de susciter l'intérêt des chercheurs en éducation de différents horizons disciplinaires, notamment ceux qui s'occupent de la thématique

¹ L'Institut préparatoire des études scientifiques et technologiques situé à La Marsa, banlieue nord de Tunis.

* Professeur, université de Sfax

spécifique de l'excellence scolaire et des nouvelles générations d'étudiants dans le monde.

Mots clefs : mobilité, mobilité des compétences, migration, élite scolaire, formation des ingénieurs, mondialisation.

Abstract

This research matches two sociological fields that are rarely associated in the French sociological studies: the sociology of education and the sociology of emigration. The link between these two fields is justified by mobility of students towards poles that are universally renamed in terms of technological competences. This longitudinal investigation lasted more than three years. The questionnaire is the main source of the data collected. The purpose of this research is to explain the self-projects of studies and the strategies made by the elite of students to move in the world in order to be recognized as important engineers.

The specific experience of this one can be a prototype in the wider perspectives of research done on human competences mobility.

ملخص

ينتمي هذا البحث إلى علم الاجتماع والحقيقة أنه من النادر أن نلمس تقاطعا بينا فرعي علم الاجتماع وهما علم اجتماع التربية وعلم اجتماع الهجرة على مثل ما يتوفر في هذا المقال. لقد أملى الحراك القائم اليوم لفئة قليلة من النخبة المدرسية الجامعية هذا التقاطع الملموس على مستوى موضوع البحث. لقد اختارت فئة هامة من النخبة المدرسية طريقها إلى التنقل المتواصل من أجل كسب العلم والسيطرة على التكنولوجيا الحديثة. لا نهتم بمفهوم الهجرة بالمعنى الكلاسيكي للعبارة وإنما نصوغ مفهوم الانتقال أو الحراك من أجل مشروع دراسي ومهني خصوصي لعناصر ينتمون إلى نخبة من المتفوقين في المجال الدراسي. يركز البحث على مفهوم أساسي في دراسات الهجرة وهو مفهوم المشروع الذاتي للهجرة وقد سبق لنا أن نشرنا مقالا في هذا الغرض إلا أن ما

يخصّ هذا المقال بشكل خاص اهتمامنا بالتجربة المدرسية الجامعية لطلبة المعهد التحضيري للدراسات العلمية والتكنولوجية بتونس وهو يضمّ المتفوقين الأوائل من الحاصلين على البكالوريا رياضيات. كيف يتحوّل مشروع الهجرة إلى بعد أساسي في التجربة الجامعية حسب مرجعية عالم الاجتماع دوباي ذلك هو الموضوع الخصوصي للبحث في هذه الدراسة.

1. Cadre problématique et choix paradigmatiques

La présente recherche se situe dans le prolongement des études que nous avons faites sur l'expérience étudiante en Tunisie (MEMNI, 2007 ; 2010). Notre cadre théorique se fonde sur une sociologie de l'expérience développée par Dubet (1994a ; 1994b). Considérer les étudiants comme acteurs sociaux est une façon de réfuter l'hypothèse d'un déterminisme qui démunit les individus de toute possibilité de volonté personnelle, comme si tout était joué à l'avance et décidé par les systèmes, les règlements institutionnalisés et les politiques d'émigration. La sociologie de l'expérience prône ainsi une position non déterministe en accordant aux acteurs des possibilités d'action et de construction de soi. L'idée du projet d'études chez l'étudiant est centrale dans une sociologie de l'expérience étudiante. Il s'agit d'une dimension de base pour étudier les possibilités d'action face aux épreuves d'études et d'émigration, dans la mesure où le projet d'études est doublé d'un projet migratoire. Le rapport entre projet d'études et projet migratoire n'est pas forcément évident, car il nécessite un travail de terrain minutieux et de longue haleine. Notre enquête vise à apporter quelques éclaircissements à la question de l'excellence scolaire et des projets migratoires des élites du Sud. Nous nous situons dans le prolongement des travaux sociologiques menés sur les expériences étudiantes dans

l'enseignement supérieur (Tremblay, 2000 ; 2001/2002) et nous croisons nécessairement les travaux menés sur les nouvelles générations des émigrés (Labdelaoui, 1996 ; Gautier, 1997 ; Malika & Spinousa, 1997 ; Tarrius, 2000,2006 ; Rea & Tripier, 2003 ; Memni, 2007 ; Coudël, 2007; Hily, 2009). La notion de projet migratoire tire aussi ses origines de la question posée par Gautier et ses collaborateurs (1997) : « Pourquoi partir ? ». Notre enquête de terrain a pour objectif d'aider à trouver quelques éléments de réponse à cette question clef.

2. Principaux concepts

Nos concepts de travail ne sont pas strictement définis à l'avance ni transférés mécaniquement d'un savoir savant préétabli. En fait, les acteurs concernés eux-mêmes contribuent grandement à leur construction dans la singularité de leurs expériences respectives. Plus précisément, c'est dans l'intersection d'un savoir savant cumulatif et de constructions conceptuelles développées au cours des expériences personnelles des acteurs que l'objet de notre investigation s'est construit. L'outillage conceptuel se forgeant au cours d'une expérience étudiante spécifique, nous essayerons de repérer cette construction progressive au cours d'une enquête à caractère longitudinal. A titre indicatif, nous présentons quelques éléments conceptuels utiles pour avancer dans ce travail.

3. L'expérience étudiante

Ce concept permet de situer la recherche par rapport à une sociologie de l'expérience par référence à Dubet (1994 a). La notion d'expérience étudiante est définie par Dubet (1994 b) à

travers ses trois dimensions distinctives, à savoir l'intégration, le projet et la vocation. Notre travail se focalise précisément sur la dimension « projet », qui constitue un véritable objet d'investigation. Dans notre cas, l'expérience étudiante est celle d'une élite scolaire qui, après avoir fait preuve d'excellence au baccalauréat, élabore une stratégie de réussite aux concours internationaux des grandes écoles françaises des ingénieurs. En fait, deux projets se combinent dans l'expérience de ces étudiants : un projet d'études et un projet de migration concernant ces études. Cette expérience est vécue par les intéressés comme une épreuve de réussite académique et de construction d'un soi non confirmé. Face à une épreuve de confirmation de soi, le projet personnel d'études et d'émigration se construit, progressivement, dans l'action d'apprentissage et de socialisation. La dimension « vocation » dont parle Dubet (1994b) n'est pas suffisamment révélée au cours des années préparatoires qui restent focalisées sur une suite d'épreuves franchies individuellement. L'intégration des Ipesteiens serait conditionnée par la réussite individuelle dans les études. Et pour faire face à une sélection institutionnelle poussée, l'étudiant essaye de s'organiser et de développer un projet d'études.

4. Projet d'études

Deux dimensions temporelles sont à distinguer dans un projet d'études à l'IPEST : un présent lié à l'épreuve de l'école préparatoire et un futur incertain concernant l'accès à une école d'ingénieurs non encore déterminée. Par projet d'études, nous désignons, tout d'abord, l'ensemble des choix fixés concernant les sections, les méthodes de travail et concours visés par l'élève

dans son parcours actuel. En d'autres termes, il s'agit d'une stratégie de jeu d'acteurs face aux possibilités de choix offertes par le système dans la perspective de réussir les épreuves imposées. Par ailleurs, et dans le même temps, le projet d'études concerne aussi les choix et les stratégies mises en œuvre pour les études post- préparatoires. Ces choix concernent les écoles d'ingénieurs, les formations souhaitées et les diplômes susceptibles de sanctionner ces formations : tout est alors projeté dans l'avenir et rien n'est déterminé à l'avance. Par ailleurs, ce projet d'études peut correspondre à un projet de migration plus ou moins élaboré.

5. Projet de migration

Le projet de migration est, pour une grande part, une réponse provisoire à des questions telles que celles-ci : Pourquoi émigrer ? Que pourrais-je faire dans le pays d'accueil ? Dans quel pays devrais-je aller ? Pourrais-je m'y installer définitivement ?... Faisons l'hypothèse que le projet migratoire de cette élite est marqué par la valorisation des études, l'obtention des diplômes et l'acquisition de compétences déterminées. Au bout du compte, il serait en faveur d'un projet professionnel d'excellence hautement valorisé sur le marché du travail international. En fait, il s'agit d'un passage de l'excellence scolaire vers le professionnalisme des ingénieurs de conception. Un tel projet modifie nécessairement les anciennes formes d'émigration et ouvre la voie à la mobilité des compétences.

6. La mobilité transcontinentale

Nous nous inspirons des travaux de (Odden 2010¹ ; Hily, 2009) pour définir la mobilité comme action de déplacement dans l'espace en rapport avec les transformations sociales qu'engendre cette action avant et après le départ à l'immigration. Cette action est conditionnée par les capacités des étudiants du Sud d'accéder à la mobilité transcontinentale. Le projet migratoire peut favoriser des intentions et des prédispositions pour accéder à une mobilité transcontinentale bien différente des types classique d'émigration, et même de la migration transnationale dont parlent les sociologues de l'émigration (Tarrius, 2000 ; Lacroix, 2005).

7. Les Ipestiens, une élite scolaire hautement sélectionnée

Chaque année, l'Institut préparatoire des études scientifiques et technologiques de Tunis, créé en 1990, reçoit une élite scolaire sélectionnée parmi les nouveaux bacheliers pour donner aux meilleurs élèves la chance d'accéder aux grandes écoles françaises des ingénieurs, à réputation internationale. Actuellement, l'accès à l'Institut est l'apanage des meilleurs classés en section mathématiques. Seuls les plus brillants, ceux qui ont été très performants, à la fois, dans les épreuves scientifiques, en philosophie et dans les matières linguistiques, ont une chance d'accéder à l'IPEST. Nous allons donc étudier un public hyper sélectionné, et notre recherche porte sur les projets

¹ Gunhild ODDEN. 2010. *Migrants dans la ville*. Thèse de doctorat en Sociologie. Sous la direction de Gilles Ferréol et Marie-Antoinette Hily. Université de Poitiers Faculté de Sciences Humaines et Arts, Novembre 2010.

migratoires des étudiants de la 2^{ème} année préparatoire IPEST, qui sont considérés comme une élite stratège face au contrôle des flux migratoires qu'exercent les systèmes et les politiques d'émigration (Wihtol De Wended, 1999).

Notre étude porte sur une promotion de l'école de L'IPEST sélectionnée parmi les bacheliers de la section mathématiques de l'année 2010. L'IPEST a sélectionné environ une centaine de candidats qui ont réalisé les meilleurs scores suivant une formule spéciale imposée à ceux qui veulent étudier à L'IPEST ou terminer leurs études de préparation au cycle des ingénieurs à l'étranger, à savoir la France ou l'Allemagne.

8. Nivellements et enjeux des réussites

Tout au long de son expérience étudiante, l'étudiant/acteur développe une stratégie d'adaptation face à des éléments objectifs imposés par le système. Au fil du temps, l'acteur découvre les astuces du système et met en œuvre une stratégie d'études pour défendre ses chances de poursuivre des études d'ingénierie à l'étranger. Nos premiers contacts permettent de repérer les visions stratégiques des acteurs face aux mesures sélectives imposées. L'accès à « la classe étoile de la deuxième année » se fait en fonction des performances aux examens et de la décision des enseignants prise à la fin de la première année. Les élèves des classes étoilées sont mieux préparés aux concours des grandes écoles.

Deux types de réussite sont à distinguer, vu leur importance quant à la poursuite des études à l'étranger : réussir au CCP (concours

commun polytechnique) ou réussir à des concours ciblés pour accéder aux grandes écoles. Seule la réussite aux concours des grandes écoles peut garantir l'octroi d'une bourse. Alors, une liste sélective parmi les grandes écoles françaises, les mieux classées dans la hiérarchie officielle des grandes écoles, est fixée pour ce qui concerne l'octroi des bourses (L'Ecole Polytechnique de Paris, certaines écoles des mines, une sélection des écoles normales supérieures). La réussite avec l'octroi d'une bourse est donc une réussite par excellence ; elle est même indispensable pour les élèves issus des familles de la classe moyenne ou populaire, qui n'ont pas les moyens nécessaires pour couvrir les dépenses des études à l'étranger ou pour inscrire leur progéniture dans les écoles préparatoires privées.

9. Méthodologie

Nous avons choisi d'observer l'expérience de cette élite d'élèves durant leur deux années d'études préparatoires avant de suivre le parcours de huit étudiants qui ont réussi à s'inscrire dans l'une des écoles des ingénieurs en France. Nous avons pris contact, dès le premier mois, avec des groupes d'étudiants à l'IPEST en les interrogeant sur leur choix, leurs objectifs et leurs attentes. Les stratégies d'études et les projets de vie ont fait l'objet de discussions avec une douzaine de ces étudiants des deux sexes. Les interviews en groupes nous ont aidé à préparer la formule de notre questionnaire, que nous avons ensuite distribué à l'ensemble des étudiants de la 2^{ème} année, au mois de mars 2012, après l'arrêt des cours. Les élèves ont répondu au questionnaire après les concours d'accès aux écoles françaises des ingénieurs. Ce questionnaire, distribué à tous les étudiants d'une promotion, est

notre source principale d'informations sur l'expérience spécifique d'une élite scolaire visant à rejoindre les grandes écoles des ingénieurs en France. Nous visons à situer les points de convergence et à mesurer les vecteurs d'homogénéité afin de découvrir les dimensions marquantes et spécifiques de l'expérience étudiante de cette élite mise aux épreuves.

Par la suite, et après l'accueil dans les écoles françaises, nous continuons à observer la mobilité des étudiants et leurs façons de saisir les nouvelles occasions. Nous récoltons des informations sur les conditions de leur mobilité en Europe et ailleurs après deux ans d'études avec les opportunités qui leur sont offertes pour effectuer des stages et participer à des excursions dans des pays divers.

A notre connaissance, notre enquête est la première initiative d'étude qui ait ciblé cette élite scolaire, et les informations que nous avons pu collecter à ce sujet nous semblent susceptibles de présenter quelque utilité pour des études ultérieures qui ne traitent pas nécessairement du projet migratoire.

10. Une enquête par questionnaire

A) Présentation

Le questionnaire est distribué en mars 2012 à l'ensemble des Ipséiens inscrits en 2^{ème} année, toutes sections et classes confondues. Par section, on désigne la spécialité (MP ; PC ; PSI¹). Par classe, on désigne une classification institutionnelle par

¹ Physique et Sciences de l'ingénierie.

performances (les meilleurs sont les favoris et ils sont classés en classes étoiles au niveau de la 2^{ème} année). Mais, favoris ou pas, tous les candidats sont appelés à répondre au questionnaire à la fin de leur parcours à l'IPEST. Ils ont été institutionnellement classés et ils viennent, en ce moment-là, de passer les épreuves écrites des concours d'accès aux grandes écoles françaises des ingénieurs. On s'attend à ce que leurs réponses soient plus décisives, puisqu'ils sont bien avancés dans leur parcours et que leurs chances de réussite sont, du moins en principe, désormais plus grandes. Deux apports informationnels importants sont à distinguer en l'occurrence. Le premier renvoie aux parcours individuels et stratégies de réussite déjà mises en œuvre au cours d'une longue épreuve sélective étalée sur deux années d'études. Le second se rapporte aux décisions personnelles, à ce moment décisif où se dessine le projet migratoire des candidats par ses dimensions décisionnelles et identitaires.

Nous tenterons donc de savoir si, à chances inégales face à l'épreuve d'accès aux grandes écoles (Ecole polytechnique de Paris, certaines écoles normales, et certaines écoles des mines), les candidats répondent différemment à nos questions concernant leurs projets d'études et d'émigration.

Par ailleurs, la réussite à l'épreuve devrait s'accorder avec le choix de la section. A ce niveau, ce choix pourrait s'avérer stratégique. Par contre, la variable sexe semble sans importance quant à la réussite aux épreuves, et les chances de succès sont considérées comme égales pour les deux sexes, excepté pour l'Ecole polytechnique de Paris qui, par sa vocation militaire, favorise les

étrangers de sexe masculin, du moins selon ce qu'en disent les candidats.

B) Les participants à l'enquête

74 étudiants ont répondu au questionnaire sur un ensemble de 98 inscrits en 2^{ème} année. Ils sont répartis par sexe et par section, comme suit :

Tableau n°1 Répartition des répondants en section et sexe				
		Sexe		Total
		M	F	
section	MP	27	13	40
	PC	8	10	18
	PSI	9	7	16
Total		44	30	74

Le nombre de ceux qui n'ont pas répondu remonte à 24 élèves, dont 20 appartiennent à la section MP. Il ne s'agit pas d'un refus de répondre au questionnaire, mais plutôt de l'absence d'un groupe d'élèves aux séances de révision qui explique la concentration des non réponses dans la section MP. Les non réponses totales, qui relèvent de l'absence, sont en soi significatives et ne peuvent pas biaiser nos résultats. Tout d'abord parce que nous ne travaillons pas sur un échantillon tiré d'une population mère, ensuite parce que les variables les plus importantes, à savoir le sexe et la section, sont largement représentées dans les 74 questionnaires remplis.

Nous n'avons pas procédé par un échantillon représentatif, vu le nombre très limité des élèves de la 2^{ème} année. Cependant, on s'attend à avoir des résultats largement significatifs. Pratiquement, la participation générale validée à l'enquête par questionnaire est de l'ordre de 75%, soit 74 sur 98 élèves inscrits. Le taux de participation pour les deux sections les moins nombreuses (PC et PSI) est de l'ordre de 90%, soit 18 sur 20 pour la section PC, et 16 sur 18 pour la section PSI. Il en résulte que la concentration des absences dans la section la plus nombreuse et la catégorie de sexe masculin dominante en nombre ne présente pas en soi un problème de biais ou de représentativité, sachant en plus que la majorité écrasante des absents non-participants figure dans la catégorie des 45 élèves appartenant au groupes ordinaires de la section MP, contre 15 élèves de la classe MP*, c'est-à-dire le groupe institutionnellement favori pour réussir l'épreuve. Sans que nous ayons eu l'intention d'éliminer ce groupe MP, dit ordinaire, ce groupe s'est retiré tout seul pour donner une présence plus importante aux favoris, c'est-à-dire les groupes* répartis sur les trois sections. En fait, le nombre total des élèves appartenant aux groupes* est de 41 élèves ; dont 15 et 8 appartiennent respectivement à MP* et PC*. Pour la section PSI, les élèves appartiennent exclusivement au groupe étoilé, puisque l'accès à cette section est conditionné et se fait en 2^{ème} année. Réellement, la majorité des élèves PSI vient de la 1^{ère} année MP avec des performances satisfaisantes. Bref, toutes les catégories sont bien représentés avec une présence quasi-totale des filles et des élèves appartenant aux groupes*.

C) Projet migratoire et projet d'étude : les principaux résultats

Faire des études à L'IPEST est socialement signifiant. Etre élève de l'IPEST confirme une réussite de parcours scolaire, avec l'accès à la voie de l'excellence. Un élève de l'IPEST se distingue des autres élèves des écoles préparatoires tunisiennes par une préparation spécialisée aux concours d'accès aux grandes écoles françaises des ingénieurs. Indépendamment du choix du métier d'ingénieur, l'accès à l'IPEST traduit la présence de chances considérables d'accéder aux écoles d'honneur et d'obtenir des diplômes hautement valorisants. L'accès à l'IPEST n'est qu'un début d'une suite d'épreuves qui vont d'une migration pour des raisons d'études vers une mobilité sans destination précise.

Pratiquement, nous avons demandé à l'élève de classer par ordre d'importance les motifs suivants concernant son choix de l'IPEST :

- Impressionné(e) par le métier d'ingénieur.
- Se classer parmi les meilleurs.
- Le meilleur moyen pour faire une carrière à l'étranger.

Un score qui va de 1 à 3 sera attribué à chacun de ces items suivant le niveau d'importance. Dans l'ordre décroissant, l'élève note 1 pour l'item le plus valorisé.

Nous analysons les réponses de l'item 3, qui met en premier lieu l'objectif ultime de faire une carrière à l'étranger et s'accorde avec la présence d'un projet d'émigration de travail, de type dit classique. Le tableau 2 suivant présente les effectifs des réponses suivant la variable section.

Tableau 2. Motif d'émigration et choix de l'IPEST				
section	Motif d'émigration de travail			
	1 ^{er} ordre	Second ordre	3 ^{eme} ordre	Totaux
MP	12	14	14	40
PC	1	6	11	18
PSI	6	7	3	16
Totaux	19	27	28	74

Les résultats indiquent un ordre de classement qui défavorise, à priori, l'idée d'une tendance générale vers la reproduction d'un modèle classique d'émigration de travail à destination définitive. 19 élèves seulement sur 74, soit 25.68%, mettent la carrière à l'étranger en premier ordre, contre 28 qui la mettent en dernier ordre, soit 37.84%. Aucune des sections ne marque une tendance vers le 1^{er} ordre. Certes, l'idée de l'émigration de travail existe, mais elle est loin d'être dominante ou hautement classée sur cette échelle de valeurs. L'émigration pour les études a nettement plus d'importance que l'émigration de travail. N'oublions pas que ces élèves sont au début de leur parcours et que l'idée de la mobilité après émigration, bien présente chez la majorité des élèves, aura peut-être plus de chances à se renforcer chez les porteurs de schèmes classiques après l'avancement dans l'expérience d'émigration. Sa faible présence pour la section PC pourrait correspondre à une présence féminine relativement importante par rapport aux autres sections, et qui est de l'ordre de 50%. Les filles semblent moins engagées, à ce stade de leurs études, dans un type d'émigration définitif.

La présence d'un lien fort entre projet d'émigration de travail et choix de l'IPEST est loin d'être confirmée, pour ne pas dire

totallement infirmée. En fait, 35 élèves ont mis en premier ordre d'importance l'item 1 « Impressionné(e) par le métier d'ingénieur » contre seulement 19 pour l'item 3. Il est vrai que logiquement le choix du premier item n'exclut pas le troisième et que les réponses ne sont pas pour certains esprits strictement discriminatoires, mais il est important de signaler que nous enregistrons un effectif inférieur pour le choix du troisième item en premier ordre. « Se classer parmi les meilleurs » est classé juste avant le 3^{ème} item, avec un effectif de 20 élèves contre 19. Mettre le second item en premier ordre traduit la présence d'une culture scolaire de simulation qui se justifie, quand même, par la sélection excessive que subit ce groupe d'élèves, et nos interviews préétablies confirment d'ailleurs cette tendance. Se classer parmi les meilleurs est aussi, comme l'expriment certains élèves, « l'objectif actuel pour avancer dans le parcours ». Le classement peut être influencé par cette logique d'action fixée sur le présent et qui se concrétise dans le principe d'avancer par étape, sans se projeter dans un avenir incertain. Nous avons constaté cette manière d'agir chez les filles lors des interviews. Mais nos résultats d'enquête ne le confirment pas nettement pour cet item, parce que les filles ne sont pas sûres de leurs moyens et de leurs chances, comme le confirment les résultats de cette enquête (25 filles sur 30 semblent désespérées et 4 d'entre elles le sont explicitement). Nous revenons ultérieurement sur cette question de la confiance en soi et de la manière de se projeter dans l'avenir.

Pour mieux vérifier si la tendance générale des élèves va dans le sens d'une émigration définitive de travail ou si elle est de l'ordre

d'une émigration d'études, nous analyserons les résultats de la dernière question de l'enquête : «*Tenez-vous à vous installer définitivement à l'étranger ?*». Le tableau 3 concrétise les réponses à cette question.

Tableau 3. Croisement Sexe et migration définitive				
		Migration définitive		Total
		oui	non	
Sexe	M	10	34	44
	F	4	26	30
Total		14	60	74

Les réponses à cette question sont plutôt tranchantes. La majorité écrasante des élèves, soit 80.1%, ne pense pas à l'émigration définitive, du moins à ce moment de fin de formation à l'IPEST. Ceci se confirme davantage pour les filles plus que pour les garçons, avec un pourcentage de 86.7 contre 77.27 pour les garçons. Les élèves optaient généralement à ce moment-là pour une émigration d'études plus ou moins de courte durée. L'émigration définitive reste éloignée et cela indépendamment de leur investissement personnel dans le projet d'études et dans celui de l'émigration. Une analyse Anova ne peut que confirmer la signification de nos résultats et la présence de cette tendance généralisée vers une émigration d'études et de passage.

ANOVA 1. Migration définitive					
	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	,157	1	,157	1,012	,318
Intra-groupes	11,194	72	,155		
Total	11,351	73			

L'idée dominante chez cette promotion d'« Ipesteiens » est la migration pour étudier et obtenir un diplôme d'ingénieur d'une école bien située dans la hiérarchie des écoles des ingénieurs en France. Il s'agit là d'un souhait partagé et largement exprimé au cours des interviews. En fait, les élèves tentent leurs chances et n'ont aucune garantie pour atteindre cet objectif. L'auto-estimation des chances personnelles peut jouer dans le projet d'études à l'étranger. On estime que les élèves qui n'acceptent pas de continuer leurs études dans une école tunisienne sont prêts à mobiliser des ressources budgétaires familiales ou autres pour réaliser leurs projets. Les réponses renvoient à ce que les garçons croient plus à leurs chances de succès par rapport aux filles et tiennent davantage à faire des études à l'étranger. Nous avons d'ailleurs demandé aux élèves d'estimer leurs chances d'accès aux grandes écoles françaises. Quatre niveaux de chances figurent dans l'item du questionnaire (fortes chances ; des chances à jouer ; peu de chances ; très peu de chances). Nous essayons de croiser le niveau des chances avec le sexe du répondant et avec le fait d'accepter à renoncer au projet migratoire d'études. Le

tableau suivant illustre le croisement des variables et confirme nos constatations à propos des différences liées au genre.

Tableau 4. Estimation des chances d'accès aux grandes écoles françaises							
Effectif							
Sexe			Chances d'accès aux écoles françaises				Total
			Forte	Moy	Faib	Très Faib	
F	Ecole tunisienne	Oui	1	24	6	2	33
		Non	2	8	1	0	11
	Total			3	32	7	2
F	Ecole tunisienne	Oui		21	6	0	27
		Non		2	0	1	3
	Total				23	6	1

- On note « oui » pour ceux qui acceptent de continuer les études dans une école tunisienne.

En fait, accepter de continuer les études dans une école tunisienne fait partie des règles du jeu. Seulement 3 filles refusent de continuer les études dans une école tunisienne. Il est vrai que peu de filles refusent de renoncer à leur projet d'études à l'étranger. D'ailleurs, certaines d'entre elles acceptent de retarder cette échéance sans y renoncer définitivement et elles l'expriment oralement de manière explicite lors des interviews. 27 filles, soit 90%, acceptent de continuer leurs études en Tunisie. Ce pourcentage pourrait être interprété comme étant l'expression d'un réalisme inhérent aux filles. En fait, un tel réalisme ne manque pas

chez les garçons, puisque 75% d'entre eux acceptent également de continuer leurs études en Tunisie en cas d'échec aux concours français. Ce réalisme peut se confirmer quand on voit qu'aucune fille n'estime qu'elle ait une forte chance d'accéder aux grandes écoles. Il ressort de ce tableau que filles et garçons jouent leurs chances sans être tout à fait sûrs de leur gain éventuel. Les différences entre filles et garçons pour la colonne des chances jouables sont relativement en faveur des filles, puisque 76.67% d'entre elles ont opté pour des chances moyennes, contre 72.73% chez les garçons. Cependant, il ne faut pas oublier que 3 garçons considèrent leurs chances comme très fortes. Ainsi, le jeu des chances s'équilibre et devient presque équitable pour les deux sexes. L'hypothèse que les filles et les garçons tiennent équitablement à leur projet d'études à l'étranger se confirme d'ailleurs quand on observe que 12 filles et 13 garçons comptent financer, en cas d'échec, leurs études par leurs propres moyens. Ceci révèle que les filles manquent un petit peu de confiance en elles-mêmes ou plutôt qu'elles sont relativement plus réalistes. Mais dans les deux cas, il est évident qu'elles tiennent, malgré les difficultés, à leur projet d'études à l'étranger. La forte présence d'un projet d'études à l'étranger s'est confirmée davantage quand nous avons posé la question suivante : « *Quelles seront vos destinations souhaitées dans votre projet d'études à l'étranger ?* ». Les préférences des élèves sont allées vers les grandes écoles françaises. Nous avons néanmoins enregistré 10 non réponses à cette question. Ceci pourrait s'expliquer par l'état critique d'hésitation et d'indécision de ces candidats, sachant qu'ils viennent de passer les concours d'accès aux écoles françaises. Sur les 64 réponses que nous avons reçues, 32 ont mis les

grandes écoles françaises comme première destination souhaitée. Les universités d'honneur des Etats-Unis ont également été choisies par 22 élèves comme première destination souhaitée, même si l'institution prépare les candidats pour des destinations françaises précises (l'Ecole polytechnique de Paris, certaines écoles des mines et des écoles appartenant au groupe des centrales). La présence de certaines destinations non européennes non suggérées ou signalées dans notre questionnaire et hors programme institutionnel est la manifestation d'un esprit de mobilité spatiale transcontinentale nettement marqué (certains élèves ont choisi, de leur propre gré, des destinations telles que les Etats-Unis, le Canada ou le Japon).

Bref, Les candidats ne cherchent pas seulement à faire des études à l'étranger, ils visent également les universités et les écoles à réputation mondiale. Nous sommes donc face à une élite scolaire très studieuse qui prend très au sérieux son projet d'études. Emigrer pour étudier vaut mieux pour eux qu'étudier pour émigrer. La migration, dans ce cas, est une quête de l'excellence et de la réussite scolaire et sociale. Le fait d'émigrer pour porter le nom d'une grande école est conçu comme la quête d'une reconnaissance de la société internationale à l'égard d'une élite qui fait son parcours d'excellence et cherche à se construire un statut privilégié. C'est plutôt ce sens de la réussite qui se confirme dans notre enquête. Ainsi, émigrer serait l'équivalent d'une réussite irréfutable confirmée à une échelle internationale.

Finalement, une trentaine de candidats ont réussi les concours des grandes écoles françaises. En plus, une quinzaine vont suivre leurs études par leurs propres moyens après avoir

réussi le CCP « concours commun polytechnique ». Nous continuons à suivre, à distance, leurs parcours d'étude en France.

11. Vers une identité de citoyen du monde

La migration d'études en France est vécue par les intéressés comme un changement de positionnement spatial et social (Zammit, 2007 : 171 ; Tarrus, 2000 :66). L'élève ingénieur change de statut pour acquérir le titre d'ancien Ipestien et commence à s'intégrer dans des réseaux actifs d'émigration. L'expérience migratoire fait la différence entre le statut d'Ipestien construisant son projet d'études et d'émigration et l'ancien Ipestien membre actif de réseaux internationaux en action (Réa & Tripier 2003). Une double appartenance s'impose, à la société d'origine et à celle de l'accueil, réclamant un statut privilégié dans les deux sociétés (Hily, 2009). Cette double appartenance se nourrit d'un statut commun, celui d'une élite active en quête d'une identité cosmopolite transcontinentale fondée principalement sur la compétence et non exclusivement sur le territoire. Cette nouvelle identité d'ouverture commence à se dessiner dans les projets d'études et de migration des Ipestiens ; elle se forge progressivement à travers les expériences étudiantes et celles de l'émigration. Certains individus s'intègrent dans une culture citoyenne mondiale et y participent activement, d'autres partagent leurs efforts entre des réseaux de différents continents et de différentes missions. L'étude de l'expérience étudiante des anciens Ipestiens permet de qualifier ces derniers d'élite à vocation identitaire spécifique.

Au-delà de ces observations, nous signalerons, au passage, que notre enquête longitudinale se poursuit encore aujourd'hui, mais avec d'autres outils d'investigation, et nous creusons spécialement dans les expériences nouvelles d'intégration des anciens ipestiens émigrés pour étudier l'apport de cette élite à la construction d'un monde nouveau et d'un nouveau mode d'émigration. Cela fera l'objet d'une prochaine communication scientifique.

Conclusion

Notre travail sur les expériences d'études et de migration des Ipestiens est loin d'être achevé. Nous découvrons que les anciens Ipestiens qui continuent leurs études à l'étranger mènent une expérience bien différente de celle des Ipestiens qui essayent de s'imposer et de réussir les épreuves préliminaires. L'expérience de la promotion étudiée 2010-2012 est centrée sur le projet d'études à l'étranger. Il s'agit d'une émigration d'études visant l'obtention d'un diplôme de valeur délivré par une instance scientifique et technologique à réputation internationale. Les études dans les grandes écoles ouvrent la voie de la mobilité et de la libre circulation professionnelles de haut niveau pour une jeunesse qui a soif de liberté et qui voudrait construire un monde sans frontières et sans discrimination.

Pratiquement, nos observations confirment la mobilisation de cette jeunesse pour « *une révolution tranquille* démocratique » menée sur une échelle internationale et qui pourrait s'accorder avec le modèle québécois (Cardinal, 1999). Les anciens Ipestiens participent effectivement aux programmes internationaux d'études (double diplômes, stage à l'étranger..), sans souci par rapport à un

éventuel handicap linguistique ou culturel. Ceci est une preuve tangible de leur engagement dans la voie d'une mobilité de compétences sans frontières géographiques ni politiques. Ainsi, à la fois soucieuse du développement de son pays d'origine et ouverte au monde développé, notre élite tunisienne est, d'ores et déjà, résolument engagée dans la voie d'une citoyenneté universelle qui ne donne plus aucune raison d'être aux clivages imposés Nord-Sud.

Bibliographie

- CARDINAL, L. ; COUTURE, CL & Claude DENIS, CL, 1999 « *La Révolution Tranquille à l'épreuve de la 'nouvelle historiographie' et l'approche post-coloniale, une démarche exploratoire* », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 2, no 2, 1999, p. 75-97.
- COUDEL, R., 2007. « *Savoir émigrer : projet d'études et projet migratoire des étudiants Kabyles.* » L'année du Maghreb III, 2007 : 585-600. CNRS Editions.
- DUBET, F. 1994(a). *Sociologie de l'expérience*. Paris, Seuil.
- DUBET, F. 1994(b). « Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'Université de masses », *Revue française de sociologie*, XXXV. 1994, p. 511-532.
- GAUTHIER, M. (éd). 1997. *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*. Collection Culture et Société, catégorie Sociologie. Presses de l'Université de Laval.
- HILY Marie-Antoinette, 2009, « "Être ici et là bas" : mobilité, appartenance », in OUESLATI
- Abderrazek, DUBUS Gilles (sous la direction de), *Regards sur les migrations tunisiennes*, Agadir : Éditions Sud contact, pp. 215-223.
- LABDELAOUI H., 1996-97, « La migration des étudiants algériens vers l'étranger : les effets pervers d'une gestion étatique », in *Les Cahiers*

- du SOLIIS : Notes et Travaux Sociologiques, n° 2-3, 1996-97, p. 107-124.
- LACROIX TH, 2005, *Les réseaux marocains du développement. Géographie du Transnational et politiques du territorial*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 257 p.
 - MALIKA C., SPINOUSA N., 1997, « Parcours d'adaptation des Algériens : des dispositions aux acquisitions », *Migrations Etudes*, n° 75, septembre.
 - MEMNI, CH. 2010. "L'expérience étudiante et les portraits des étudiants de l'université de Sfax" *Cahiers du CERES, Série Sciences de l'Education N°5*, Tunis 2010, pp 15-62.
 - MEMNI, CH. 2007 "Regroupement Familial et Projets Migratoires des Femmes Tunisiennes" *Journal of Mediterranean Studies*, Volume 17, Number 2: 2007, pp 315-338.
 - REA A., TRIPIER M., 2003, *Sociologie de l'immigration*, Paris : La découverte.
 - REMY Jean, 2004, « Culture de la mobilité et nouvelles formes de la territorialité », in VODOZ Luc, PFISTER GIAUQUE Barbara, JEMELIN Christophe (sous la direction de).
 - *Les Territoires de la mobilité. L'air du temps*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires Romandes, pp. 12-42.
 - TARRIUS Alain, 2000, *Les nouveaux cosmopolites. Mobilités, identités, territoires*, La Tour D'Aigues : Éditions de l'Aube, 265 p.
 - TARRIUS Alain, 2006, « Villes et migrants, du lieu monde au lieu passage », *Revue Européenne des Migrations internationales*, Volume 22, Numéro 2, pp. 43-65.
 - TREMBLAY, A., 2000. "Changements institutionnels en éducation supérieure: un nouveau paradigme?", *Canadian Journal of Higher Education*, no 1, Automne 2000, pages 1-58

- TREMBLAY, A., 2001. "*Equality of Access, Inequality of Results: Women and Higher Education since 1960*", London Journal of Canadian Studies, vol. 17, 2001/2002, pages 101-123
- WIHTOL DE WENDEN, C, 1999. « *Est-il possible – et souhaitable – de contrôler les flux migratoires?* » in Philippe Dewitte (Dir.), Immigration et intégration l'état des savoir, Paris, La Découverte, pp. 391-396.
- ZAMMIT, D.F.2007. "*Migration in the Mediterranean: Equalising Strategies and Social Hierarchies in Migrant Integration*" Journal of Mediterranean Studies, Volume 17, Number 2: 2007, pp 169-184.

Référence électronique

- Eléonore Kofman, « Genre et migration internationale », *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], 12 | 2004, mis en ligne le 20 octobre 2009, Consulté le 08 août 2014. URL : <http://cedref.revues.org/543>.